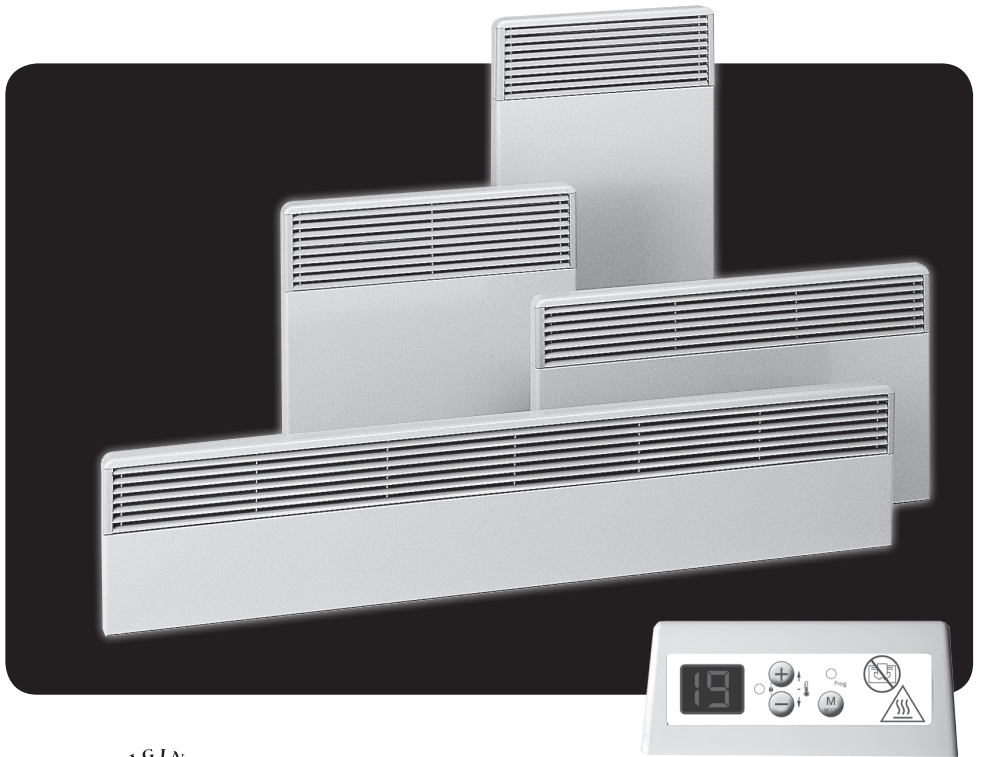


Noirot

Mélodie D

Convecteur



ORIGINE
FRANCE[®]
GARANTIE

BVCert. 6020118

Notice d'Utilisation Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquiescer ce convecteur et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice (*) d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.

! Sécurité

ATTENTION -
Certaines parties de ce produit peuvent devenir



**Caution, hot surface
Attention surface très chaude.**

très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-contre rappelle ce risque.

- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.



**IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR.**

- Veuillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

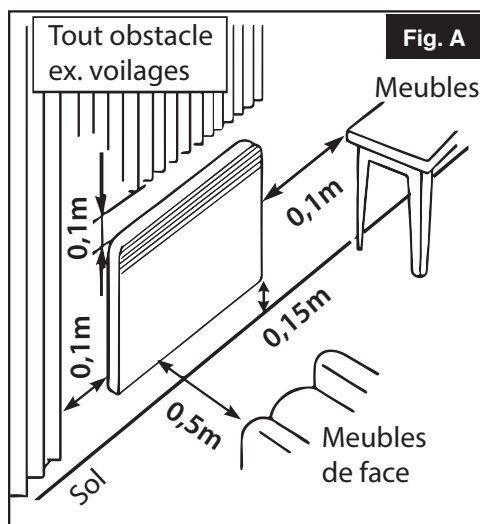
- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

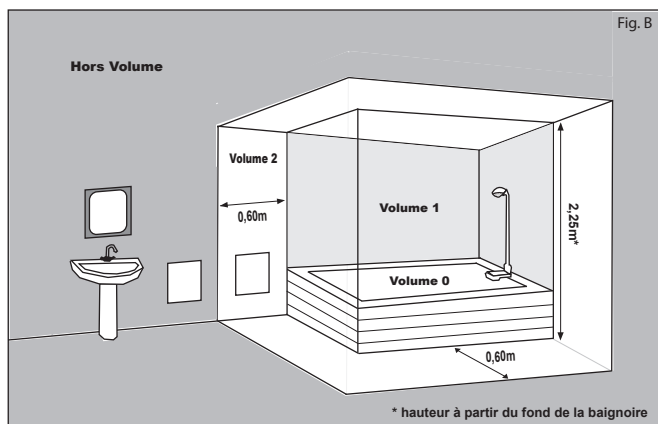
- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. A).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



- Éviter d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
- L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou hors volume des salles d'eau (Fig.B).
- Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.



Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

() La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.*

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

Identification de l'appareil							
Type d'appareil :	Appareil de chauffage électrique décentralisé à action directe à poste fixe						
Caractéristiques		500W	750W	1000W	1500W	2000W	Unité
Puissance thermique							
Puissance thermique nominale	Pnom	0,50	0,75	1,00	1,50	2,00	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	Pmin	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	kW
Puissance thermique maximale continue	Pmax,c	0,50	0,75	1,00	1,50	2,00	kW
Consommation d'électricité auxiliaire							
À la puissance thermique nominale	elmax	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	kW
À la puissance thermique minimale	elmin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	kW
En mode veille	elSB	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	kW
Caractéristiques							Unité
Type de contrôle de la température de la pièce (sélectionner un seul type)							
contrôle électronique de la température de la pièce							Oui
contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire							Oui
contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte							Oui

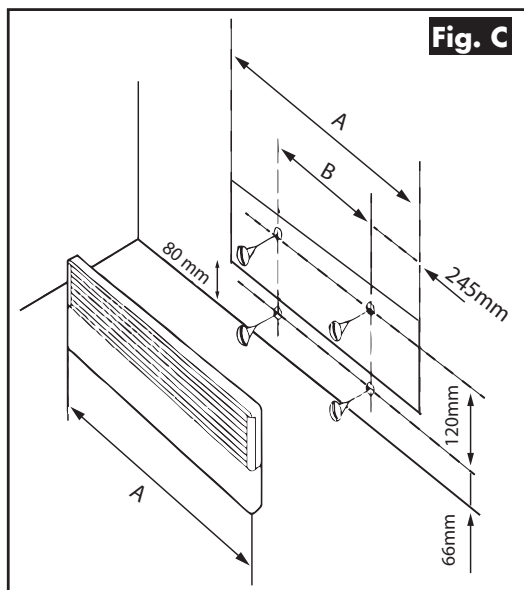
- INSTALLATION ET FIXATION

La sortie du câble d'alimentation à travers le mur doit se faire dans la superficie de l'appareil pour éviter d'être visible après installation. Pour faciliter la mise en place et respecter la cote minimale de 150 mm du bas de l'appareil (sauf le modèle plinthe: 80mm) par rapport au sol (Fig.C).

- libérer le dossier en pinçant et en tirant les deux languettes insérables au dos de l'appareil (Rep. 1 Fig.D).
- utiliser le dossier comme gabarit de marquage en le déposant au sol contre le mur. Pointer les trous du dossier (Rep. A Fig. E) pour marquer les fixations inférieures (**sauf modèle plinthe**).
- repositionner le dossier pour faire correspondre les marques avec les trous des fixations inférieures.
- vérifier l'horizontalité du dossier, marquer les 2 trous de fixation supérieure, puis percer les 4 trous ainsi repérés.
- remplacer le dossier au mur et fixer à l'aide de 4 vis diam.5,5mm max.

NOTA : dans le cas du modèle Plinthe, veillez à laisser un jeu de 1,5 mm entre les têtes de vis et le mur. Fig C

Accrocher la plinthe à ces deux vis puis mettre les deux vis inférieures.



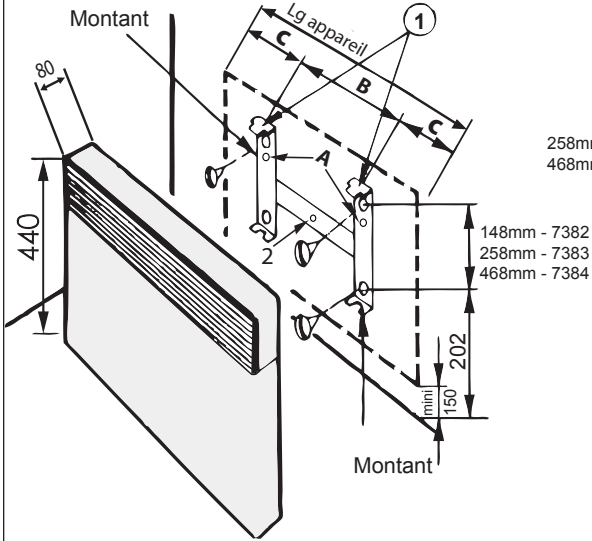
MODELE PLINTHE - Fig. C

Puis. (W)	500	750	1000	1500
Repère A (mm)	580	820	1060	1300
Repère B (mm)	186	426	666	906

H132 : 500 => 2000W H130: 1500 => 2000W
 H131 : 1750 => 2000W

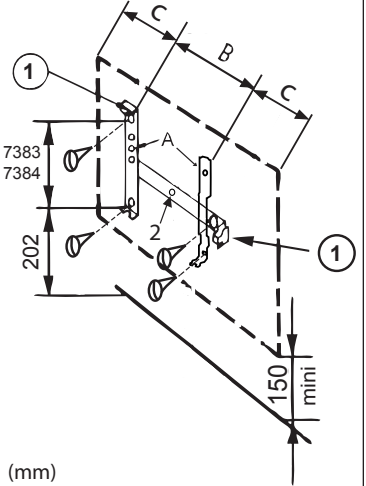
Fig. D

H130 : 500 => 1250W
 H131 : 500 => 1500W



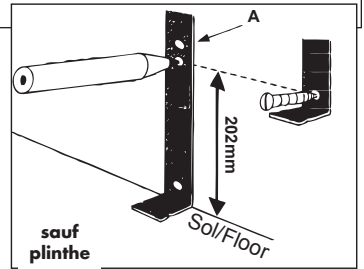
258mm - 7383
 468mm - 7384

148mm - 7382
 258mm - 7383
 468mm - 7384



(mm)

MODELE BAS - 00H132				
Puissances		1000W	1500W	2000W
Rep. B		178mm	405mm	535mm
Rep. C		201mm	207,5mm	362,5mm
MODELE MOYEN - 00H130				
Puissances	750W	1000W	1500W	2000W
Rep. B	128mm	208mm	178mm	320mm
Rep. C	106mm	106mm	201mm	210mm
MODELE HAUT - 00H131				
Puissances	750W	1000W	1500W	2000W
Rep. B	99mm	128mm	208mm	248mm
Rep. C	101mm	106mm	146mm	206mm

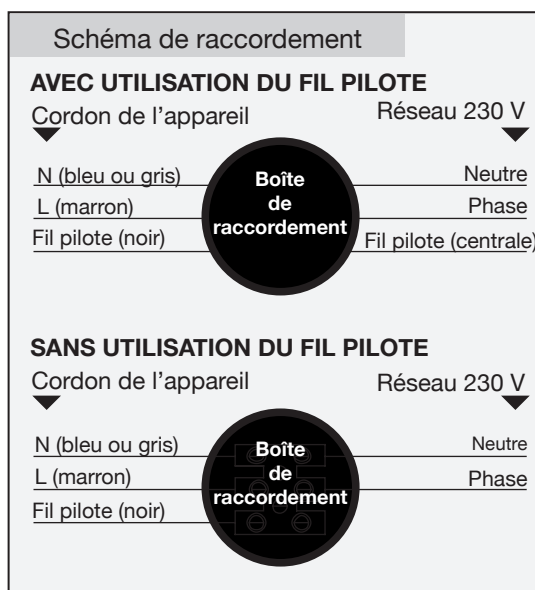


1 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Veillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- Vérifier le branchement correct de tous les fils dans les bornes de la boîte murale de raccordement.



Respecter le sens de branchement :

**MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE**

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌒	230 Volts
Hors-gel	⌒	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌒	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

2 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

* Après une dizaine de secondes, l'intensité de l'affichage diminue.

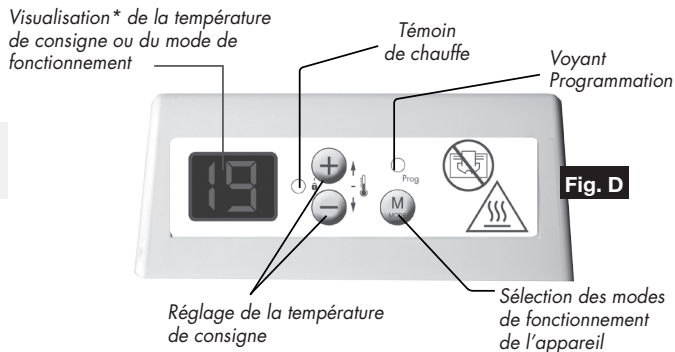


Fig. D

Le sélecteur de fonctions du boîtier de commande offre 4 modes différents :

MODE	AFFICHAGE	RESULTAT
CONFORT	Affiche la température de consigne souhaitée	Maintient la température Confort
ÉCONOMIQUE	EC	Maintient la pièce à la température Economique (abaissement).
HORS-GEL	HG	Maintient la pièce à une température Hors Gel.
ARRÊT CHAUFFAGE	--	Arrête la fonction chauffage de l'appareil

1- MARCHÉ OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL PAR INTERRUPTEUR :

Pour la mise en fonctionnement de l'appareil, mettre l'interrupteur situé sur le côté de l'appareil sur la position "1".

Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, mettre l'interrupteur sur la position "⏻".



Interrupteur
Marche ("1") et Arrêt chauffage (⏻).

2- MISE EN MARCHÉ OU ARRÉT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL :

Pour la mise en marche, appuyez brièvement sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'écran affiche la température de confort souhaitée soit 19.



Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à la position veille.

Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.

3- REGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE :

Par les touches + et -, vous pouvez augmenter ou diminuer la température de consigne par pas de 1°C.

Vous pouvez ainsi fixer vous-même votre température de consigne souhaitée.

Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne par pas de 1°C.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.



4- DEROGATION EN MODE ECONOMIQUE :

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 3°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Economique «EC».



Il est possible de visualiser la consigne Economique par un appui bref sur une des deux touches + ou -

La température économique est réglé par défaut à 3°C de moins que la température de confort.

Pour modifier la température Economique : appuyez pendant 3 secondes sur la touche **MODE** et la consigne Economique clignote.

La modification est alors possible à l'aide des touches + ou - .

Appuyez sur la touche **MODE** pour valider.

5- DEROGATION EN MODE HORS-GEL :

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez alors un maximum d'économie sans risque de gel. Pour cela :



Appuyez sur la touche **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position Hors-Gel «HG».

6- DETECTION DE FENÊTRE OUVERTE :

Appuyez sur la touche **MODE** et la touche “ - ” pendant 10 secondes. L'afficheur indique :

- “FO”, la fonction fenêtre ouverte est **DÉSACTIVÉE**
- “F1”, la fonction fenêtre ouverte est **ACTIVÉE**

- Cette fonction coupe automatiquement le chauffage en cas de détection d'une chute brutale de température dans la pièce (Ex : une fenêtre ou une porte ouverte).

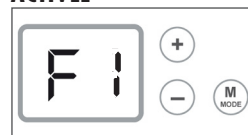
- Lorsque l'appareil s'est coupé à la suite d'une détection, l'afficheur indique “**FE**” clignotant.

- Pour activer à nouveau la fonction et mettre en marche l'appareil, appuyer sur la touche **MODE** .

DÉSACTIVÉE



ACTIVÉE



7- COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES :

Quelque soit votre choix de mode de fonctionnement, vous avez la possibilité de verrouiller le clavier du boîtier de commande. Pour cela :

Vous avez choisi par exemple le mode Economique, appuyez sur les touches + et – en même temps pendant environ 3 sec. Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.

Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « **FF** » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.

Pour supprimer le verrouillage du clavier, appuyez de nouveau sur les touches + et - pendant 3 sec.



8- MODE DE FONCTIONNEMENT « PROG »

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un programmeur individuel. Pour cela :



Appuyez sur la touche **MODE**, jusqu'à ce que le voyant Prog s'allume.

MODE DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMMATION PREDEFINIE » P1 - P2 - P3 - FP :

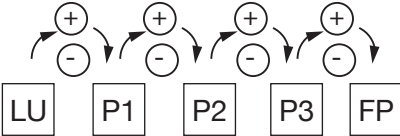
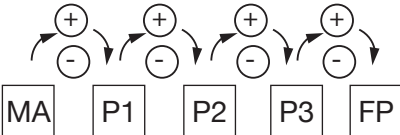
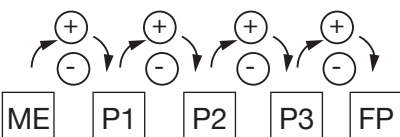
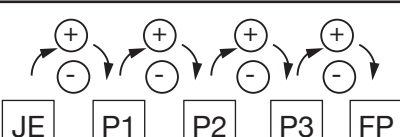
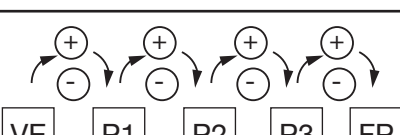
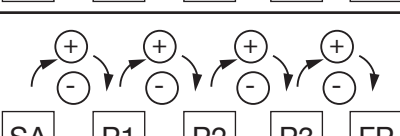
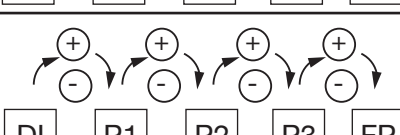
Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage. Pour cela : En mode « PROG » l'appui pendant 3s sur la touche **MODE** permet d'entrer dans le menu programmation. La programmation est faite par l'utilisateur.

Choix	Signification des programmes P1 OU P2 OU P3 OU FP
P1	Le programme P1 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h et le soir de 17h à 23h.
P2	Le programme P2 vous permet d'avoir la température de consigne Confort le matin de 6h à 8h, le midi de 11h30 à 13h30 et le soir de 17h à 23h.
P3	Le programme P3 vous permet d'avoir la température de consigne Confort de 8h à 23h.
FP	Le programme FP vous permet de passer en fonction fil pilote

IMPORTANT

Dans tous les cas, pour pouvoir utiliser les programmes prédéfinis, vous devez régler l'heure et le jour de votre appareil (réglage usine 00:00). Pour cela, **reportez-vous au chapitre réglage de l'horloge.**

- En cas de coupure de courant supérieure à 30 minutes, vous devez aussi remettre à l'heure votre appareil.

CHOIX DU PROGRAMME			
 <p>LU P1 P2 P3 FP</p>	<p>Lundi = LU</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>MA P1 P2 P3 FP</p>	<p>mardi = MA</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>ME P1 P2 P3 FP</p>	<p>mercredi = ME</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>JE P1 P2 P3 FP</p>	<p>Jeudi = JE</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>VE P1 P2 P3 FP</p>	<p>Vendredi = VE</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>SA P1 P2 P3 FP</p>	<p>Samedi = SA</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>
 <p>DI P1 P2 P3 FP</p>	<p>Dimanche = DI</p>	<p>Avec les touches + ou -, vous pouvez choisir le programme prédéfini.</p>	<p>Valider par la touche Mode</p>

Retour à l'affichage de la température de consigne

Nota : Si vous n'exercez aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19.0.

MISE A L'HEURE DE L'HORLOGE ET DU JOUR :

Mettez vous en Mode Prog « voyant vert fixe ».

Appuyer 3s sur la touche « **MODE** » pour entrer dans le menu de réglage.

« (Pour faire une nouvelle mise à l'heure, appuyer une 2ème fois sur la touche « **MODE** » pendant 3s)».

Le jour en mémoire s'affiche :

Modifier avec les touches + et -

Valider par un appui sur la touche **MODE**

L'heure en mémoire s'affiche :

Modifier avec les touches + et -

Valider par un appui sur la touche **MODE**

Les minutes en mémoire s'affichent :

Modifier avec les touches + et -

Valider par un appui sur la touche **MODE**

Lors d'une coupure de secteur dépassant 30mn, le thermostat perd l'heure. S'il est en mode programmation et qu'il y a un programme P1, P2 ou P3 appliqué à au moins un jour de la semaine, le thermostat indique à l'utilisateur le besoin de remise à l'heure en affichant « Hr » en clignotant.

MISE EN HARMONIE DES AFFICHAGES (THERMOSTAT/THERMOMETRE):

Exceptionnellement, il peut s'avérer que, dans certaines conditions, il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui de votre thermomètre. Dans ce cas, il est possible d'harmoniser les 2 affichages en entrant la température lue sur le thermomètre.

Ce réglage ne peut être réalisé que si votre appareil, est réglé entre 17 et 23°C. Toutes les portes et les fenêtres doivent être fermées.

Attendre la stabilisation de la température dans la pièce (au moins 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans la pièce.

Le thermomètre de contrôle doit être placé au milieu de la pièce à 1m20 du sol. Ne pas le poser sur un meuble.

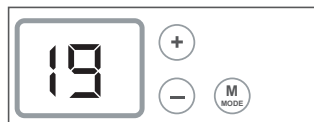
Se placer en mode « Confort » avec la touche **MODE**,
ex. : 19

Appuyez pendant 6 secondes sur la touche **MODE**,
deux possibilités :

Soit affichage clignotant de 19, l'harmonisation est
alors possible.

- Modifier avec les touches + et -
- Valider par la touche **MODE**

Soit affichage de FF, l'harmonisation est impossible.



Nota : Si vous n'exercez aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit 19

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE:

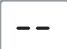









Si votre installation est gérée par un gestionnaire d'énergie adapté au contrat du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de ce gestionnaire, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors-Gel et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre Raccordement électrique).

- Conf.-1 provoque un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
- Conf.-2 provoque un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.





REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'énergie réalisant de la gestion tarifaire selon les contrats du type Tempo d'EDF.
- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.
- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran à cristaux liquides de CF.

ORDRES ENVOYES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN	RESULTAT OBTENU
ARRÊT CHAUFFAGE	 	Arrêt instantané de la fonction chauffage de l'appareil.
ECO.	 	Abaissement de la température de 3°C par rapport à la température de Confort ou selon votre choix.
SI CONF. -1	 	Abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
SI CONF.-2	 	Abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.
SI HORS GEL	 	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités :

Dans le cas des modes de forçage Economique et Confort, les ordres Arrêt Chauffage et Hors-Gel envoyés par le programmeur sont prioritaires. Pour vous signaler l'ordre reçu par votre appareil, le voyant «Prog.» clignote.

FONCTIONS CHOISIES	CENTRALE DE PROGRAMMATION OU LE PROGRAMMEUR	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19 (confort)	 	 
EC		
HG		

3 - AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	· S'assurer que l'interrupteur est sur la position 1.	· Mettre l'interrupteur sur la position 1
	· Le témoin de chauffe est éteint.	· Vérifier la valeur de la consigne. · La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. · L'appareil est en EC ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil. · L'appareil est coupé suite à une détection de fenêtre ouverte. voir le chapitre
	· Le témoin de chauffe ne s'allume toujours pas.	· S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	· Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. · Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/ et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air.	· Régler de nouveau la température. · Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	· Vérifier la programmation prédéfini. · S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (se reporter à son manuel d'utilisation)	· Mettre le mode programmation.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

4 - CARACTERISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)
MODÈLE BAS					
00H132.3.FD..	1000	4,3	580	330	102
00H132.5.FD..	1500	6,5	820	330	102
00H132.7.FD..	2000	8,7	1060	330	102
MODÈLE MOYEN					
00H130.2.FD..	750	3,3	340	440	102
00H130.3.FD..	1000	4,3	420	440	102
00H130.5.FD..	1500	6,5	580	440	102
00H130.7.FD..	2000	8,7	740	440	102
MODÈLE HAUT					
00H131.2.FD..	750	3,3	300	650	102
00H131.3.FD..	1000	4,3	340	650	102
00H131.5.FD..	1500	6,5	500	650	102
00H131.7.FD..	2000	8,7	660	650	102
MODÈLE PLINTHE					
00H133.1.FD..	500	2,2	580	220	102
00H133.2.FD..	750	3,3	820	220	102
00H133.3.FD..	1000	4,3	1060	220	102
00H133.5.FD..	1500	6,5	1300	220	102

5 - CONSEILS & ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

- NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

Recommandations et conseils

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

- TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

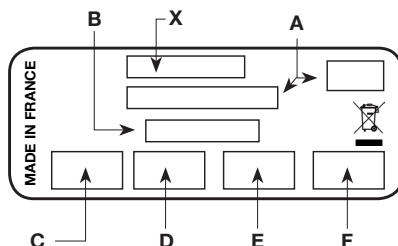


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités, adresse (rep. C-D-E-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être exigés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

En raison de l'évolution de la technique, le constructeur se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis - Textes et photos non contractuels - 421AA4872.A01

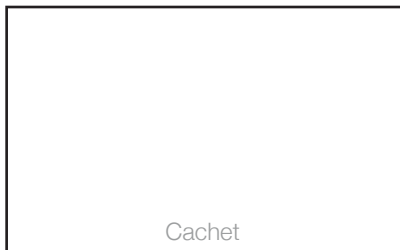
BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE
FABRICATION : _____

DATE DE
MISE EN SERVICE : _____



Cachet

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.

Noirot

8 Rue Louis Ampère - 02 930 LAON
Tél. : 03 23 27 31 90 • www.noirof.fr

SAS AU CAPITAL DE 6 408 656 EUROS - SIRET B PARIS 334 981 958 00013 - CODE APE 297
A - C.C.P. PARIS 18 218 12 - N° TVA - FR 84 334 981 958